

Pêcheurs de loisir en mer

F.N.P.P.S.F. fortement mobilisée sur ses valeurs et acquis

Nous vous avons annoncé que nous publierions le compte-rendu de l'A.G. de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France, tenue voici quelques semaines à Saint Brice en Coglès (35), Fédération devenue en peu d'années la plus importante de France pour l'eau salée sous la présidence du très actif Jean Kiffer, initiateur des futures Assises nationales de la pêche en mer qui se dérouleront à la mi-novembre à Saint-Nazaire et auxquelles nous nous efforcerons d'assister.

Quelle meilleure relation de l'action de cette Fédération que le résumé du rapport moral et d'activité de son Président ?

Dans son discours, il a d'abord remercié les membres de son équipe pour la confiance qui lui a été renouvelée en 2012 lors du congrès d'Argelès-sur-Mer (66).



L'équipe dirigeante de la F.N.P.P.S.F. avec le Président Kiffer à l'extrême gauche.

Photo F.N.P.P.S.F.

Il faut dire qu'il a conduit des combats nombreux et variés pour la défense des pêcheurs en mer, tous les pêcheurs, depuis le pêcheur à pied jusqu'au pêcheur au gros en bateau.

Ne s'occupant pas ou peu de pêche de compétition, la F.N.P.P.S.F. se focalise ainsi sur l'essentiel : la défense des pêcheurs mais aussi et surtout celle des poissons, dont les stocks sont comme on sait surexploités par une pêche professionnelle pas toujours raisonnable.

Mais, si la F.N.P.P.S.F. a fait avancer positivement les choses sur de nombreux points, tout n'est pas gagné hélas, et le Président l'a rappelé : *"Le combat pour asseoir définitivement nos valeurs, pour être mieux représentés, devient de plus en plus âpre et va nécessiter encore plus d'efforts et de vigilance, plus d'implication et de cohésion de la part de l'ensemble des plaisanciers, de ceux qui nous ont déjà rejoints mais aussi de tous les autres... Tous ces acquis doivent être défendus et améliorés. Notre congrès et les Assises qui suivront sont autant de nouvelles opportunités qui s'offrent à nous pour poursuivre notre marche en avant..."*

Les Assises vont indubitablement marquer une étape essentielle. Elles témoignent en effet de la synergie suscitée entre les cinq fédérations de pêcheurs en mer (et de plongeurs) pour des actions communes, mais elle vont cristalliser aussi et surtout la représentativité désormais incontestable de ces structures.

Le président Kiffer a balayé ensuite les divers grands sujets de préoccupation et d'action de sa Fédération. Il s'agit de l'environnement, l'halieutisme, la sécurité, les infrastructures portuaires, la stratégie de la F.N.P.P.S.F. pour développer ses effectifs, notamment grâce à la communication.

l'environnement

Le Président n'y est pas allé par quatre chemins et c'est par une phrase choc qu'il a abordé ce sujet : *"Le millefeuille environnemen-tal... un énorme gaspillage !"*

Et d'expliquer : *"Nous avons à plusieurs reprises déjà dénoncé l'enchevêtrement inextricable des structures existantes et le gâchis que cela engendre. Nous en avons la démonstration tous les jours ! Les responsables F.N.P.P.S.F. locaux, départe-*

mentaux, régionaux et nationaux sont sollicités en permanence. Ils ont tous la désagréable impression que toutes ces réunions, toutes ces gesticulations se déroulent dans le plus parfait désordre et finalement ne servent pas à grand-chose. L'écologie ne se fait pas et ne se fera jamais dans les bureaux mais sur le terrain ! Que de perte de temps ! Que de langages



abscons parfaitement inaudibles au commun des mortels !

En période normale un tel dysfonctionnement est déjà plus que contestable. En période de crise il devient inacceptable !

Où est le choc de simplification ? À quand la chasse aux dépenses inutiles ?"

Mais il est aussi, dans ce domaine, une règle d'or qu'il a également rappelée : *"Le respect de l'environnement nous concerne tous..."*

Et de préciser sa pensée : *"Les plaisanciers sont des sentinelles et ce qu'ils observent régulièrement ces dernières années à de quoi inquiéter : marées noires et marées vertes, rejets de boues toxiques en mer, risques biologiques, chalutages réguliers dans la bande des 3 milles, pêches sur les frayères... Nous sommes les témoins permanents de ces dégradations encouragées parfois par le laxisme bienveillant de l'État.*

Personne n'a le monopole de l'environnement et surtout pas ceux qui en font leurs choux gras ! Notre Fédération a adopté une ligne claire et s'est résolument engagée pour le développement d'une plaisance et d'une pêche de loisir éco-responsables. "

Cela passe par des actions de sensibilisation...

"Depuis de nombreuses années, nous incitons régulièrement nos adhérents mais aussi tous les usagers de la mer au respect des bonnes pratiques dans tous les domaines : environne-

ment, protection de la ressource, sécurité, comportement vis à vis d'autrui... La diffusion de notre guide des bonnes pratiques se poursuit. Nous sommes arrivés aujourd'hui à plus de 500.000 exemplaires sur l'ensemble du littoral auxquels il convient d'ajouter les documents spécifiques élaborés à l'initiative de nos structures locales, départementales et régionales.

Je voudrais aussi mentionner notre opération "Respectons les tailles", qui se poursuit depuis de nombreuses années et qui a donné lieu à plusieurs produits dont nous pouvons être fiers : planches et règles "Respectons les Tailles" et pieds à coulisse pour ne citer que les principaux."

L'halieutisme

Dans ce domaine, les pêcheurs en mer se sont dotés en quelques sorte de "tables de la loi" avec leur "Charte d'engagement pour une pêche de loisir éco-responsable."

Et Jean Kiffer d'évoquer : *"La charte d'engagement pour une pêche de loisir en mer éco-responsable a été signée le 07 juillet 2010. Les différents groupes de travail se sont réunis régulièrement (plus de 20 réunions) pendant les deux dernières années. La réunion bilan, prévue au bout de deux ans conformément au texte de la charte, s'est finalement tenue le 1^{er} février 2013. Les mesures mises en place ont été jugées globalement très positives y compris par les O.N.G. représentées. Je tiens à souligner le rôle de coordination essentiel joué par le C.S.N.P.S.N. et l'esprit constructif manifesté par les cinq fédérations signataires de la charte dans le cadre de ces travaux."*

Il a rappelé ensuite les mesures prises dans le cadre de cette charte, parmi lesquelles certaines sont prioritaires.

"Le marquage de certaines espèces et la mise en place de nouvelles tailles minimales de capture ont fait l'objet d'arrêtés successifs. La déclaration sur le site du ministère reste pour l'instant facultative..."

Il convient d'améliorer et de compléter le site actuel de déclaration. L'obligation de se déclarer pour tous les pratiquants permettrait une meilleure sensibilisation et une meilleure collecte des données.

Les mesures concernant le repos biologique et la limitation des pêches intensives sur les frayères doivent être mises en place le plus rapidement possible.

"Non aux mesures excessives et au sectarisme, non aux sanctuaires, oui à une écologie raisonnée intégrant les activités humaines et les pratiques traditionnelles Les premiers défenseurs de l'environnement, c'est nous !"

La bande côtière doit faire l'objet d'une protection renforcée : interdiction stricte de chalutage dans la bande des 3 milles ; suppression du système de dérogation ; mise en place de récifs artificiels. Cette zone côtière doit être prioritairement réservée aux pêches non-intensives amateurs et professionnelles.

La généralisation de tailles minimales capture identiques pour tous les pêcheurs en mer professionnels et amateurs est urgente et incontournable. La situation actuelle est inacceptable.

Aucune autre mesure ne pourra être envisagée tant que ces mesures prioritaires n'auront pas été mises en

place. Il est vain d'espérer une amélioration sensible de la ressource tant qu'elles ne seront pas effectives ! Les cinq fédérations l'ont clairement rappelé et sont bien décidées à faire preuve de la plus grande fermeté sur ce sujet."

Évoquant le sujet halieutique, il ne pouvait passer sous silence la réforme de la Politique commune de la pêche (P.C.P.) à : "L'Europe a récemment voté à une écrasante majorité une réforme de la P.C.P. visant à reconstruire les stocks d'ici 2020. Il est regrettable de constater qu'une majorité de députés français a choisi de défendre des intérêts partisans à court terme au détriment de la préservation de la ressource.

Nous demandons la reprise de l'article 3bis du décret 1317 du 06 septembre 2007 sur la pêche de loisir concernant les engins de relevage, la suppression de l'article 2 du décret n°90-618 du 11 juillet 1990 et de toute forme de dépendance à la pêche professionnelle. Compte-tenu des interpellations abusives constatées, nous demandons la reprise de toute urgence de l'arrêté de marquage du 17 mai 2011 : le marquage obligatoire doit être effectué avant le débarquement."

Autre sujet qui fâche : la réglementation concernant la pêche sportive du thon rouge : "Les pêcheurs de loisir français sont victimes d'un système trop coercitif et discriminatoire. Ils demandent la mise en place d'un système plus juste et harmonisé avec les autres pays européens concernés."

Et d'insister sur le poids économique de la pêche de loisir en mer, en cours d'évaluation comme c'est le cas pour la pêche en eau douce : "Tout a été dit à ce sujet mais il n'est jamais inutile de le rappeler : près de 3 millions de pêcheurs de loisir en mer ; un prélèvement dérisoire équivalent à moins de 2% des pré-

Oui à un nouvel équilibre entre pêche professionnelle et pêche de loisir s'appuyant sur le partage et la concertation

Oui, à la mise en place de tailles minimales biologiquement convenables et appliquées à tous.

Halte aux pêches intensives sur les frayères

Oui, aux pêches non intensives respectueuses de la ressource et de l'environnement.

Oui à la mise en place d'une pêche durable et maîtrisée.

Oui à la réforme de la PCP, au rendement maximal durable et à la reconstitution des stocks avant 2020.

lèvements opérés par les pêcheries professionnelles ; un nombre d'emplois considérable dans les filières nautiques et halieutiques notamment... Une activité qui s'adresse à toutes les tranches d'âges et à toutes les catégories socio-professionnelles."

La sécurité

Dans ce domaine, un regret d'abord en raison de requêtes restées sans réponse : "La généralisation de la météo en boucle n'est toujours pas achevée malgré les promesses faites. La destruction des engins pyrotechniques reste aléatoire ! (N.D.L.R. : il s'agit des fusées de

détresse périmées). Chacun se débrouille comme il peut ! Cette situation n'est pas acceptable !"

Des progrès notables doivent être toutefois soulignés, notamment ceux liés à la mise sur le marché de vêtements à flottabilité intégrée.

"L'arrivée sur le marché de ces nouveaux équipements autorise leur port en toutes circonstances. En collaboration avec la S.N.S.M. (Société Nationale des Sauveteurs en Mer), nous poursuivons notre campagne de sensibilisation. Nous participons ainsi à toutes les campagnes nationales, mais il reste encore beaucoup à faire au niveau de l'information et de la sensibilisation notamment"

Les infrastructures portuaires

Nous touchons sans doute ici à l'un des principaux points noirs, comme l'a souligné le Président.

"Comme nous pouvions le craindre, les conflits dans les ports se multiplient. Rien d'étonnant à cela quand on constate que de nombreux gestionnaires considèrent les usagers essentiellement comme des clients et bafouent les règles de gestion de service public, pourtant clairement inscrites dans les textes."

Mais ces mêmes usagers ne sont pas totalement démunis : "La F.N.P.P.S.F. s'attache avant tout à la défense des droits des plaisanciers en matière de gestion portuaire. Elle réclame le strict respect des textes en vigueur et une généralisation de la création de C.L.U.P.P. (Comité Local des Usagers Permanents du Port), conformément à la loi, pour toutes les infrastructures portuaires."

Respect et actualisation des textes constituent aussi une revendication récurrente : "Une actualisation des textes du Code des Ports Maritimes devient de plus

en plus urgente. Les nombreuses ambiguïtés et incohérences observées permettent trop d'interprétations abusives. La F.N.P.P.S.F. en collaboration avec les autres fédérations concernées contribuera à la mise en cohérence des textes existants. An nom de l'intérêt général, nous réclamons une amélioration du fonctionnement des conseils portuaires et une réelle participation des usagers aux prises de décisions. Quelques gestionnaires avisés l'ont bien compris et dans ces ports, hélas peu nombreux, les relations entre usagers et gestionnaires sont bien meilleures !"

Et à cela s'ajoute un flagrant manque de places dans les ports par rapport à la demande : "Les demandes de place restent très nombreuses et la liste d'attente beaucoup trop longue. Nous notons toujours un très grand retard dans les équipements portuaires, autant pour les récupérations des déchets et les équipements de service que pour les aires de carénage. Nous tenons aussi à souligner le manque criant de cales de mise à l'eau. Elles sont pourtant bien utiles et font partie intégrante de notre patrimoine !"

Stratégie. effectifs et communication

Nous en arrivons au principal motif de satisfaction : la progression constante des effectifs, sans doute étroitement liée au dynamisme dont fait preuve la Fédération. Hélas, l'un des piliers de cette démarche vient de partir prématurément : Loïc Rivoallan, auquel le Président Kiffer a rendu un hommage très appuyé sans oublier d'apporter tout son soutien à son épouse et sa famille.

"Les nombreuses tâches qu'il accomplissait ont été réparties sur trois personnes : Muriel Jourdrein, notre secrétaire ; Graziano Garzi, secrétaire national adjoint et Jacques Flatin, qui supervise et coordonne maintenant l'ensemble de notre comptabilité. Je tiens à les remercier très sincèrement d'avoir accepté de reprendre ces nouvelles activités et permis ainsi à notre Fédération d'assurer la continuité de nos opérations comptables."

Et de revenir au succès de la F.N.P.P.S.F. : "Cette réussite, nous la devons à tous ceux qui ont contribué à la bonne marche de notre Fédération, à tous les présidents départementaux et régionaux, à tous les responsables de commissions, à tous les membres du Comité directeur, à tous les responsables d'association pour les efforts qu'ils ont bénévolement consentis, à tous les anonymes qui, spontanément, ont pris leur bâton de pèlerin pour aller porter la bonne parole sur les quais, sur les pontons et autres lieux de notre littoral. "



Et puis il y a aussi la revue fédérale "Pêche Plaisance", le site internet pour faire également passer dans le public les messages de la Fédération qui puise aussi sa force dans la synergie qui s'est instaurée avec les quatre autres fédérations et qui connaîtra sans doute son apogée lors des prochaines assises. ■